

A*MIDEX : un dynamiseur d'AMU

INITIATIVE D'EXCELLENCE : UNE UNIVERSITÉ DE RANG MONDIAL À DIX ANS

Objectif général de l'AAP Idex : « Faire émerger à moyen terme une université à visibilité mondiale tant du point de vue du niveau de ses activités de recherche et de formation que par ses modalités d'organisation et ses procédures de décision stratégiques et opérationnelles »

Potentiel et ambition en matière de recherche : « Une attention particulière est portée sur le potentiel et l'ambition scientifiques et, notamment, la qualité de la définition du périmètre d'excellence. (...) Une force scientifique conséquente constitue une condition nécessaire incontournable pour qu'un projet soit retenu, quelles que soient ses qualités par ailleurs. Les axes de développement, les voies d'innovation doivent être précisés pour que l'ambition soit cernée (...) Le projet d'Idex doit mettre en perspective et organiser (les) diverses contributions aux Investissements d'avenir en un « écosystème » efficace et performant »

Compétitivité de la formation : « On ne saurait imaginer une université de standard mondial qui ne soit fortement compétitive en matière de formation. Un effort tout particulier doit (...) être conduit en matière d'attractivité et d'innovation en s'appuyant pleinement sur le potentiel scientifique à tous les niveaux : M et D bien entendu, mais aussi L pour la mise en place de cycles à ce niveau, capables de concourir à l'attractivité de nos établissements dans l'espace européen et mondial. Une Initiative d'excellence se doit d'ouvrir de nouvelles voies de formation et de soutenir des projets innovants, notamment en matière de formations internationalisées, d'actions faisant largement appel aux ressources numériques et de programmes de développement de la formation tout au long de la vie »

Approche partenariale : « Ces programmes de formation et de recherche doivent être imprégnés d'une approche partenariale: partenariats renforcés entre universités, écoles et organismes de recherche; partenariats larges avec les milieux économiques (...); partenariats internationaux (...) »

Gouvernance et RH : « S'agissant des questions de gouvernance lato sensu, il est recommandé de concrétiser au maximum quel type de cible est visé. (...) Il convient de noter qu'en l'espèce, le jury porte une attention plus grande aux processus décisionnels, à la politique des ressources humaines et à la trajectoire et aux jalons proposés qu'aux modélisations juridiques « à la française » (...) Fournir des engagements clairs en matière de politique de ressources humaines pour ce qui concerne les outils que le projet Idex aidera à mettre en place et comprenant des « packages » en termes de recrutement, mobilité et gestion de carrière. »

Trajectoire : « Enfin, d'une façon générale (...) il est indispensable, quels que soient les sujets ou les domaines d'action traités, de préciser le point de départ (où en est-on aujourd'hui ?) et les objectifs à 4 ans et à 10 ans. »

(Idex 2 – recommandations pour l'élaboration du dossier de soumission)

AMU : L'AMBITION

Un rayonnement international : « La mondialisation (...) place de nos jours l'international au cœur de la stratégie des universités. (...) La politique internationale de l'établissement sera fondée sur des choix de réels partenariats avec des universités identifiées par zones géographiques. Ce partenariat intéressera la formation et la recherche (...). Les pays du Sud représentent un partenariat privilégié compte tenu des relations déjà nouées (...) Notre ambition : devenir la capitale des savoirs du Sud de l'Europe »

Ancré dans son territoire : « Aix-Marseille Université dynamisera le développement du site académique d'Aix-Marseille sous de nombreux aspects (...) Cette université, (...) devra conforter ses relations avec ses partenaires : organismes de recherche, grandes écoles du site, monde socio-économique, collectivités territoriales »

Une excellence inclusive : « Lieu d'une pensée libre dont elle est garante, indépendante et ouverte au monde, l'université mettra tout en œuvre pour faciliter à ses étudiants l'accès à une formation permettant (...) l'acquisition d'une culture académique et leur insertion professionnelle et sociale (et) veiller à la réussite du plus grand nombre d'étudiants. L'enseignement dispensé (...) visera à former des hommes et des femmes cultivés et éclairés, capables de contribuer au développement social, culturel, politique et économique de la société. Il se conjuguera au passé, au présent et au futur car il ambitionnera la conservation, la transmission et la production de la connaissance pour tous »

(Liste SPRINT – Profession de foi)

AMU : LE CONTEXTE SCIENTIFIQUE ACTUEL

La fusion de l'Université de Provence, de l'Université de la Méditerranée et de l'Université Paul Cézanne a donné naissance le 1^{er} janvier à une université unique, puissante et pluridisciplinaire : Aix Marseille Université.

Aix-Marseille Université constitue déjà un acteur majeur du paysage académique français, comme le montre ces quelques chiffres :

- Plus de 4500 professeurs et enseignants-chercheurs
- 65000 étudiants dont 19000 en Master et 4000 doctorants
- 82% de nos laboratoires classés A ou A+ par l'AERES (66%)
- 2/3 de nos écoles doctorales et 3/4 de nos Masters notés A ou A+
- 2^{ème} université française financée par l'ANR
- 2^{ème} site d'implantation du CNRS et de l'Inserm après la région parisienne
- Entre 102^{ème} et 150^{ème} Université mondiale selon le classement de Shanghai
- 40^{ème} université européenne et 3^{ème} université de recherche intensive française (classement de Leiden en nombre de publications)
- Un pôle d'attractivité en Méditerranée qui rayonne vers le Sud : leader dans le réseau Téthys et dans le top 3 des Universités euro-méditerranéennes (avec Pise et Rome) toujours d'après le classement de Shanghai

2^o ANR
après P6?
P 7
11

à vérifier

A*MIDEX : LES CHOIX

A*MIDEX décline une stratégie adaptée, à partir de ce qu'il est convenu d'appeler, dans l'appel à projets Idex, un « périmètre d'excellence » ou « péri dex ».

Le nôtre s'articule autour de nos meilleures potentialités (identifiées par notre Comité d'Orientation Stratégique dès 2006, fondées sur des plateformes et infrastructures scientifiques majeures, avec une production scientifique dont la qualité et la quantité ont augmenté ces dernières années).

Ces forces sont regroupées dans cinq domaines identifiés comme incontournables en recherche et en formation, avec un péri dex centré initialement sur les Laboratoires d'excellence et les autres projets labellisés par les jurys internationaux des Investissements d'Avenir. Compte-tenu des succès aux AAP IA, notamment à l'AAP Labex vague 2, ce péri dex de départ comptera environ ~~1400 chercheurs et enseignants-chercheurs~~.

Les cinq axes thématiques prioritaires d'A*MIDEX sont l'énergie ; les sciences de l'environnement et de l'univers ; les sciences de la vie et de la santé ; les sciences et technologies avancées ; les sciences humaines et sociales. Ces cinq axes sont la base de la stratégie de développement interdisciplinaire d'A*MIDEX, qui se décline en différents objectifs.

A*MIDEX : LES OBJECTIFS

A*MIDEX fonctionnera comme un accélérateur afin qu'Aix-Marseille Université réalise rapidement ses ambitions, ce qui se traduira notamment par sa progression dans les classements internationaux. Ainsi, A*MIDEX doit permettre à Aix-Marseille Université, en développant son potentiel réparti en cinq axes, d'intégrer dans les 10 prochaines années le top 20 des universités européennes (classement de Leiden) et le top 100 des universités mondiales (classement de Shanghai).

En matière de recherche, afin d'intégrer à l'horizon 2022 le top 100 mondial des universités de recherche, A*MIDEX mobilisera trois fonds destinés à promouvoir : le développement de projets interdisciplinaires, les projets innovants et « risqués » (recherche fondamentale) et enfin les jeunes talents (ce dernier fonctionnera par exemple comme un tremplin avant les bourses ERC junior).

S'agissant de la formation, l'objectif est d'attirer durablement les meilleurs étudiants locaux, nationaux et internationaux, en leur proposant une offre visible et adaptée, optimisant l'omnidisciplinarité d'Aix-Marseille Université. Pour ce faire, le projet d'Académie d'Excellence est un nouveau concept. Il fonctionnera à la fois comme un label destiné à accroître l'attractivité de formations sélectionnées (L, M, D), en lien avec le péri dex de recherche, et comme une structure de coordination de services additionnels pour les étudiants de ces formations : tutorat, master classes, stages, programmes d'échanges, doubles diplômes, bourses... L'Opération Campus contribuera également à améliorer notre qualité d'accueil et à accroître l'attractivité déjà forte de notre site vis-à-vis des étudiants.

En termes d'innovation, l'objectif d'A*MIDEX est de repousser les limites de la recherche partenariale et des transferts de technologie. Pour ce faire, différents outils seront mobilisés, parmi lesquels bien évidemment la SATT, l'IHU, CIMTECH, mais aussi un fonds de transfert dédié aux projets de recherche public-privé et la création d'une Maison de

l'Innovation et de la Technologie autour de la sécurité numérique, avec les industriels de ce secteur.

A l'international, A*MIDEX via un fonds dédié mettra en œuvre une stratégie internationale ciblant deux objectifs :

- Un renforcement de son leadership en Méditerranée afin de devenir la capitale des savoirs du Sud de l'Europe, en s'appuyant sur le réseau Téthys, la MMSH, l'IMÉRA, le projet MISTRALS, le projet d'Union pour la Méditerranée autour de l'IHU, et le développement de partenariats ciblés avec les meilleures universités de recherche du pourtour méditerranéen,
- L'approfondissement des partenariats entre Aix-Marseille Université et certaines des meilleures universités du monde (top 100 de Shanghai), avec des projets comme des unités mixtes internationales, des co-diplômes ou des partenariats de recherche.

Enfin, afin d'attirer les meilleurs chercheurs et enseignants et d'accroître notre compétitivité sur la scène internationale, A*MIDEX développera une politique de recrutement et de valorisation des talents particulièrement ambitieuse : procédures compétitives internationales pour recruter sur contrat, « packages » et chaires d'excellence, bonus pour favoriser les initiatives innovantes, bourses spécifiques de mobilité entrante et sortante.

L'atteinte des objectifs d'A*MIDEX sera mesurée au travers d'indicateurs déclinés dans chaque domaine et d'une évaluation annuelle et intermédiaire (à 4 ans).

A*MIDEX : LES MÉCANISMES

Basée pour l'essentiel sur des fonds au service de ses différents objectifs, la politique d'A*MIDEX sera conduite au travers de procédures transparentes d'allocation des ressources, via des appels à projets internes. Afin de favoriser une émulation et un effet d'entraînement, toutes les équipes pourront candidater, qu'elles soient dans le péridex ou hors péridex, même si le principe de concentration des fonds à hauteur de 60% sur le périmètre d'excellence demeure fondamental. Ce dernier a vocation à se renouveler notamment grâce à ces appels à projets internes. Une attention particulière sera portée sur la concentration des fonds sur les cinq axes thématiques prioritaires d'A*MIDEX, qui sont au cœur de sa stratégie de développement.

Les projets soumis seront évalués par des experts externes, puis des jurys internationaux ad hoc (externes à 75%) classeront les projets. La décision finale de sélection appartiendra au Comité de Pilotage A*MIDEX, qui se prononcera en fonction des recommandations du jury et des objectifs généraux d'A*MIDEX.

S'agissant de la politique RH, les fonds couvriront les coûts des nouveaux personnels (contractuels, « packages » des chaires) et la politique des talents (bourses favorisant les initiatives innovantes en recherche et formation, bourses de mobilité). Ils seront alloués par le Comité de Pilotage via des procédures compétitives et des critères transparents. Le fonds « étoiles montantes » contribuera à ce dispositif d'attractivité et de valorisation des meilleurs potentiels.

Enfin, les fonds des Idex et des Labex n'étant pas cumulables, les dotations Labex seront comprises dans la dotation A*MIDEX et chaque Labex inclus dans A*MIDEX fera l'objet d'une convention interne, rappelant le contenu du projet de Labex et les obligations afférentes.

A*MIDEX : UNE GOUVERNANCE PARTENARIALE AU SEIN D'AMU

CA AMU

**COMITE DE PILOTAGE
A*MIDEX**

**10 membres délibérants
+ membres invités
permanents à voix
consultative**

Un Comité de Pilotage, instance stratégique d'A*MIDEX, regroupera tous les partenaires. Composé de 10 membres délibérants (3 représentants d'AMU : Président, VP A*MIDEX et Directeur, et 7 représentants des partenaires), il sera chargé de superviser la mise en œuvre du programme annuel d'A*MIDEX, dont les grandes orientations auront été préalablement validées par le CA d'AMU.

**FONDATION
UNIVERSITAIRE A*MIDEX**

Direction

Cellules opérationnelles

Une fondation universitaire dédiée à A*MIDEX doit être créée. Elle gèrera et assurera la traçabilité des fonds obtenus pour A*MIDEX, tout en permettant de lever de nouveaux fonds. Présidée par le VP A*MIDEX, elle rassemblera la Direction et les cellules opérationnelles chargées de la mise en œuvre du projet, en lien avec les services de l'université.

A*MIDEX : UNE FEUILLE DE ROUTE

Actions A*MIDEX		2012				2013				2014				2015				2016				
		T1	T2	T3	T4																	
Axe de travail 1: Pilotage et développement	Mise en place des instances de gouvernance																					
	Elaboration et mise en place des procédures de management																					
	Elaboration et mise en place des procédures de suivi et d'évaluation																					
	Conception des appels à projets et des procédures de sélection																					
Axe de travail 2: Fonds recherche et transfert	Soumission des candidatures et sélection des projets																					
	Suivi des projets																					
	Mise en place de la Maison de l'Innovation et de la Technologie																					
Axe de travail 3: Académie d'Excellence	Mise en place de la structure et des services de l'Académie, définition de sa charte																					
	Labellisation de 28 premiers cursus																					
	Procédure de sélection annuelle des récipiendaires des bourses de l'Académie																					
Axe de travail 4: Politique RH	Recrutement du personnel de la Fondation A*MIDEX																					
	Conception des procédures de recrutement des chercheurs et enseignants																					
	Appels à candidatures																					
	Mise en place de la politique des talents																					
	Elaboration et mise en place des procédures de suivi et d'évaluation																					

A*MIDEX : PROCEDURE DE CONVENTIONNEMENT

Une réunion des cinq lauréats de la phase 2 est prévue dans les prochains jours.

Selon les informations recueillies auprès des lauréats de la première vague (à confirmer par le MESR et l'ANR), seront donnés et commentés les textes :

- de la convention type

- des dispositions particulières peuvent y être introduites à la demande de l'une des parties (exemple évaluation à deux ans sur des points spécifiques).

- de l'annexe 1

- comportera le projet tel que déposé (en particulier le document delta), adapté en fonction de la dotation.

- la dotation intègrera les dotations Labex.

- de l'annexe 2

- il n'y aura pas de convention Labex/CGI

- comportera les conventions internes entre A*MIDEX et chaque Labex :

- de l'annexe 3

- annexe financière globale en fonction de la dotation, dont une ligne Labex

- à noter : des "frais de structure" SERONT prélevés sur les Labex par A*MIDEX

- de l'annexe 4

- énoncé des cibles à 4 et 10 ans en objectifs de production et gouvernance.

- de l'annexe 5

- politique de l'Idex pour mettre en cohérence et synergie les différents programmes IA d'Aix-Marseille.